

LA CASE DU SIÈCLE

DIMANCHE 9 OCTOBRE 2016 À 20.45

LES GANGSTERS ET LA RÉPUBLIQUE

5



Depuis 1945, les liaisons dangereuses qui unissent caïds, police et monde politique ont marqué l'histoire nationale et continuent de façonner le banditisme français. Cette série documentaire en trois volets, signée Julien Johan et Frédéric Ploquin, propose une relecture inédite de l'histoire française contemporaine. À découvrir dans une soirée exceptionnelle de *La Case du siècle*, en prime time.

Les voyous traqués par la République, c'est la version officielle. Mais les gangsters connaissent la face cachée de l'histoire de France : une suite de services rendus et de compromissions. Repris de justice, ils ont pour nom le Grand William, Tony l'Anguille, Michel le Gros, Dodo la Saumure ou encore Sakho. Amoureux de l'argent facile, ils ont été braqueurs de banques ou champions du chalumeau, proxénètes ou dealers. Ils se sont illustrés en tant qu'inventeur du *go fast*, dealer, proxénète ou banquier de cercle de jeu.

Si, dans le milieu, la parole est rare, ces témoins privilégiés ont décidé de se mettre à table. Avec leurs mots, ils livrent leur version officieuse, de l'âge d'or de la voyoucratie pendant la Seconde Guerre mondiale à la prise du pouvoir des caïds dans les banlieues, en

passant par le SAC (Service d'action civique), la guerre d'Algérie ou les années Defferre à Marseille. En contrepoint de leurs souvenirs, les témoignages exclusifs de politiques comme Charles Pasqua, l'ancien patron du SAC, la sénatrice des Bouches-du-Rhône Samia Ghali ou l'ex-adjoint au maire de Marseille Renaud Muselier. Ceux également de policiers comme Lucien Aimé-Blanc, ancien commissaire à la Brigade mondaine, et Bernard Squarcini, ex-directeur central du Renseignement intérieur, ainsi que du procureur de la République Jacques Dallest. Des historiens, parmi lesquels Jean-Marc Berlière, Charles Diaz et le professeur de criminologie Alain Bauer, apportent leurs éclairages sur les grandes affaires qui ont élaboussé la République depuis la Libération.

BIOS EXPRESS



JULIEN JOHAN

Fort d'une solide expérience du montage pour le cinéma, la télé et la publicité, Julien Johan s'est tourné vers la réalisation de documentaires. Après avoir suivi la création d'un spectacle exceptionnel en Chine pour *L'Année du Dragon* (TF1) et réalisé *Hollande et nous* (France 3), il a mis son savoir-faire en matière d'univers visuel au service du triptyque *Les Gangsters et la République*.



FRÉDÉRIC PLOQUIN

Journaliste d'investigation passé par *Le Matin de Paris* et *L'Événement du jeudi*, Frédéric Ploquin est grand reporter à *Marianne*, où il suit les affaires ayant trait aux milieux de la police, du banditisme et du renseignement. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment *Ils ont tué Ben Barka* (avec Jacques Derogy) et de la tétralogie *Parrains & Caïds*.

À paraître le 21 septembre : *Les Gangsters et la République* (éd. Fayard).



LES ÉPISODES

Au nom du drapeau

La France a toujours eu besoin des voyous pour effectuer les basses besognes, mais jusqu'à quel point les politiques sont-ils prêts à aller pour l'amour de la patrie? Joe Attia, Georges Boucheseiche, Henri Lafont, comment les grands noms de la « Carlingue » ont-ils repris du service pendant les années de Gaulle pour jouer les barbouzes pour l'État? De la disparition de Ben Barka aux affaires liées au mouvement indépendantiste corse, à chaque fois que l'intégrité de la nation s'est trouvée menacée, les politiques ont eu recours aux caïds. Les voyous racontent ces liaisons dangereuses solidement tissées pendant la Seconde Guerre mondiale, les risques, les réussites et les dérapages.



Petits Arrangements entre amis

Proxénétisme, braquage et jeu : les trois grands secteurs de la voyoucratie française. De la grande époque des maisons closes, quand la Mondaine fermait les yeux en échange de précieux renseignements, à celle des cercles de jeu parisiens, généreusement octroyés au milieu corse par l'État au lendemain de la Libération, en passant par le Marseille Defferre-Guérini, comment flics, voyous et politiques se croisent, se servent, sans jamais oublier de se renvoyer l'ascenseur? Par le menu, les caïds décryptent l'organisation de la société du crime, ses règles, son code de l'honneur, son aristocratie.

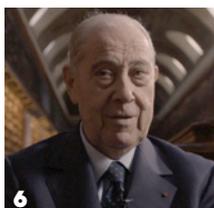
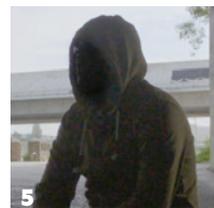
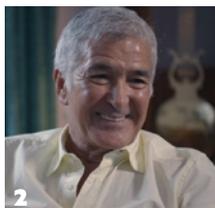


La Loi de la drogue

Cannabis, cocaïne, héroïne : la drogue a inondé le marché, imposant sa loi et ses méthodes. De l'ancienne garde des barons de la French Connection à la nouvelle génération des dealers de cités, en passant par l'inventeur des go fast entre Marbella et Paris, ils racontent. Comment le trafic s'est-il épanoui aux États-Unis, avant de s'emparer de l'Espagne sous couvert des autorités espagnoles, à l'époque de l'ETA? Aujourd'hui, avec plus d'un milliard de bénéfices par an rien qu'en Seine-Saint-Denis, comment cette machine à cash est devenue un contre-pouvoir, quand les caïds de quartiers échangent la paix sociale contre la mainmise sur leurs territoires...



LES INTERVENANTS *



1 William Perrin, dit le Grand William (ancien perceur de coffres, ancien trafiquant de drogue) 2 Antoine Cossu, dit Tony l'Anguille (ancien braqueur, ancien trafiquant de drogue) 3 Michel Lepage, dit Michel le Gros (ancien braqueur) 4 Dominique Alderweireld, dit Dodo la Saumure (proxénète) 5 Sakho (ancien trafiquant de drogue) 6 Charles Pasqua (ancien ministre de l'Intérieur) 7 Daniel Vaillant (ancien ministre de l'Intérieur) 8 Samia Ghali (sénatrice des Bouches-du-Rhône, maire du 8^e secteur de Marseille) 9 Renaud

Muselier (député européen, ex-adjoint au maire de Marseille) 10 Sébastien Pietrasanta (député, secrétaire national chargé des questions de sécurité au Parti socialiste) 11 Bernard Squarcini (ancien directeur central du Renseignement intérieur) 12 Jacques Dalles (procureur de la République) 13 Jean-Marc Berlière (historien) 14 Charles Diaz (policier et historien) 15 Alain Bauer (professeur de criminologie)

* Liste non exhaustive

VERBATIM

Daniel Vaillant, ancien ministre de l'Intérieur (2000-2002) : « On peut comprendre qu'à un moment, au nom de la liberté, au nom de la résistance, on sorte des règles démocratiques, mais du coup il y a une déviance, une sale habitude à utiliser la force, le non-droit pour l'emporter. »

Antoine Cossu, dit Tony l'Anguille, ex-braqueur, ex-trafiquant de drogue, ex-bras droit du parrain Francis le Belge : « Un homme politique, quelque part, c'est un voyou aussi, mais la différence, elle est là : c'est que le voyou, il a d'autres méthodes. »

Charles Pasqua, ancien résistant, ex-patron du SAC, ancien ministre de l'Intérieur (1986-1988 et 1993-1995) : « Je ne crois pas que l'on puisse dire que la République s'est appuyée sur les voyous. La République s'est dotée des moyens nécessaires lorsque son existence était menacée. »

Charles Diaz, ancien policier, historien : « Lorsque l'on a besoin de mener des opérations clandestines, où justement il ne faut pas exposer les organismes officiels du pays, on fait appel aux voyous parce qu'on sait qu'ils vont agir sans état d'âme. »

Alain Bauer, criminologue : « La posture morale du donneur de leçons est une chose absolument formidable, qui n'a rien à voir avec la réalité. »

Gérard Fauré, ex-trafiquant de drogue : « Il y avait le Grand Roger, il y avait Jacques, il y avait Loul. Aujourd'hui, ils sont morts, c'est pour ça que j'en parle, sinon... Ils ont commencé par faire des braquages et puis quelques politiciens connus se sont dit "Tiens, tiens, tiens... ces gens-là peuvent servir pour financer les campagnes présidentielles". »

ENTRETIEN AVEC FRÉDÉRIC PLOQUIN, JOURNALISTE ET COAUTEUR

Vous démarrez votre enquête à la Libération. Que s'est-il joué alors dans les relations entre politiques et gangsters ?

Frédéric Ploquin : L'occupation allemande est un peu la matrice des liens illégitimes qui se sont noués entre la sphère politique et le monde du crime. C'est une forme d'âge d'or aussi, où l'on voit des bandits travailler main dans la main avec l'occupant et s'enrichir comme jamais. À partir de la Libération, avec l'aval des politiques, on a vu s'installer une forme de pacte tacite entre criminels et forces de l'ordre. On laisse les voyous exploiter les hôtels de passe, à condition qu'ils renseignent la police et qu'ils versent une forme de dîme qui alimente des caisses occultes. Il se produit la même chose pour les cercles de jeu parisiens, la plus formidable machine à cash de tous les temps. Les hors-la-loi sont des pragmatiques peu partageurs, sauf lorsqu'on les y oblige !

Comment cette convergence d'intérêts a-t-elle trouvé à s'exprimer sous la V^e République ?

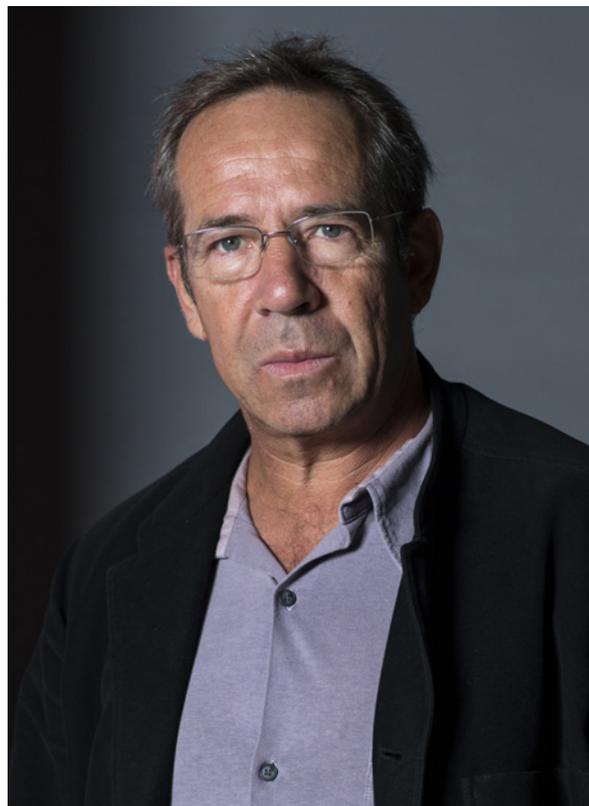
F. P. : D'une manière générale, la décolonisation et les guerres qui l'ont accompagnée ont fait la part belle aux criminels. Pour le compte d'une république qui ne veut pas se salir les mains, ils accomplissent ses basses œuvres. Pendant la guerre d'Algérie, les réseaux gaullistes s'appuient sur les malfrats pour contrer l'OAS. Jusqu'à sa dissolution en 1982 par François Mitterrand, le SAC (Service d'action civique, ndlr) sera constitué comme une sorte de police parallèle, un réservoir de gros bras qui assurent la sécurité des caciques gaullistes et font le coup de main contre les communistes.

De quoi rêvent aujourd'hui les caïds, qui maintiennent une forme de paix sociale dans les banlieues avec l'argent de la drogue ?

F. P. : Il n'y a effectivement rien de mieux pour un élu local que des quartiers calmes et tenus, où l'on ne brûle ni voitures ni poubelles, même si cette apparente tranquillité cache une véritable emprise mafieuse. Après avoir tenu économiquement les cités, les caïds aspirent aujourd'hui, exactement comme leurs aînés, à une forme de « notabilisation ». Et pourquoi pas à l'exercice du pouvoir, s'il permet d'asseoir la mainmise sur des territoires indispensables à la pérennisation du trafic de stupéfiants...

Parmi vos intervenants figure l'ancien ministre de l'Intérieur Charles Pasqua, décédé en juin 2015. A-t-il été simple de le convaincre de « parler » ?

F. P. : J'ai commencé à « pratiquer » Charles Pasqua dès son premier passage Place Beauvau, en 1986, et sa présence au cœur de ces documentaires me paraissait indispensable. Pendant plus d'un an, il a repoussé l'idée d'un entretien. Finalement, trois semaines avant sa mort, il m'a téléphoné pour me dire qu'il acceptait. Ses silences, ses moues sont plus forts que des aveux...



Comment êtes-vous parvenu à réunir autant de figures du grand banditisme hexagonal ?

F. P. : Dès mes débuts dans le journalisme, j'ai mis le pied dans les commissariats et les services de la police judiciaire, où j'ai noué des relations solides. J'ai ensuite poussé les portes des tribunaux correctionnels et des cours d'assises. À partir de 2002, quand j'ai commencé à écrire *Parrains & Caïds*, un certain nombre de bandits ont cherché le contact. Avec les uns, j'ai engagé une correspondance, j'ai rendu visite à d'autres en prison ou je les ai rencontrés en terrain neutre. Je n'ai pas une approche morale mais criminologique, et le fait que je ne les juge pas m'a permis de nouer avec eux des liens de confiance. Ils savent que j'échange également avec les policiers qui les pourchassent, mais que je resterai toujours à ma place : celle de journaliste.



A PARAÎTRE LE 21 SEPTEMBRE 2016

En complément de la série documentaire, le livre *Les Gangsters et la République*, de Frédéric Ploquin (éditions Fayard) compile les témoignages exclusifs de politiques de tous bords, de gangsters, d'historiens de criminologues et décrypte leurs « petits arrangements entre amis ».

La Case du siècle**Les Gangsters et la République**

Série documentaire

Épisode 1 : Au nom du drapeau**Épisode 2 : Petits Arrangements entre amis****Épisode 3 : La Loi de la drogue**

Format

3 x 52 min

Auteurs

Frédéric Ploquin et Julien Johan

Réalisation

Julien Johan

Commentaire

Serge Hazanavicius

Image

**Raphaël Pannier, Sébastien Alcaraz,
Charles Sautreuil et Damien Girault**

Montage

Yohann Le Rallier (épisodes 1 et 2)
Coline Beuvelet et Yohann Le Rallier
(épisode 3)

Musique originale

Skornik & Skornik

Produite par

Fanny Glissant et Jean Labib

Une production

**Compagnie des Phares et Balises, INA,
avec la participation de France Télévisions**

Année

2016

Diffusion des trois épisodes

Dimanche 9 octobre 2016 à partir de 20.45**#lacasedusiecle**

Directrice exécutive de France 5

Nathalie Darrigrand

Directeur délégué à l'antenne et aux programmes de France 5

Patrice Grellet

Directrice de l'unité documentaires de France 5, des acquisitions et des coproductions internationales de France Télévisions

Caroline Behar

Adjointe à la directrice de l'unité documentaires de France 5, en charge des préachats et des coproductions françaises

Anne GouraudAdjointe à la directrice de l'unité documentaires de France 5, en charge de la coordination et de la case *Science grand format - Les Mercredis de France 5***Isabelle Morand-Frenette**

Conseillère de programmes

Sophie Poirier-Loubert

Directrice de la communication externe de France 5, des actions éducatives et des développements numériques de France Télévisions

Laurence Cadenat

01 56 22 92 33 / 06 76 93 07 42

laurence.cadenat@francetv.fr

Responsable du service de presse de France 5 et des actions éducatives

Frédérique Lemaire-Benmayor

01 56 22 92 51 / 06 32 69 63 12

frederique.lemaire@francetv.fr

Communication France 5

Sylvie Syren

01 56 22 92 52

sylvie.syren@francetv.fr

Édité par la direction de la communication de France Télévisions - Septembre 2016

Présidente-directrice générale de France Télévisions et directrice de la publication : **Delphine Ernotte Cunci** | Directrice de la communication de France Télévisions : **Nilou Soyeux** | Directrice de la communication externe de France 5, des actions éducatives et des développements numériques de France Télévisions : **Laurence Cadenat** | Réalisation : Direction de la communication éditoriale, visuelle et digitale | Directeur : **Éric Martinet** | Adjointe, en charge du service rédaction : **Béatrice Dupas-Cantef** | Responsable du service création graphique : **Nathalie Autexier** | Responsable du service photo : **Violaine Petite** | Responsable de la direction artistique : **Philippe Baussant** | Responsable éditoriale : **Stéphanie Thonnet** | Rédaction : **Christine Guillemeau** | Secrétariat de rédaction : **Bénédicte Mielcarek** | Graphisme : **Marnya Ghomdi, Antoine Vu Dinh Khiem** | Iconographe : **Catherine Hertel** | Crédits photo : **Compagnie des Phares et Balises. Page 5: Hannah / Marianne**